

CONCOURS ARCHITECTURE MODULAIRE

INHAUS LAB

RÈGLEMENT DU IV CONCOURS
POUR ÉTUDIANTS ET
JEUNES DIPLÔMÉS

'Concevez votre maison modulaire'

Le quatrième concours inHAUS LAB « Concevez votre maison modulaire » en est à sa quatrième édition. Après trois éditions très réussies et avec un niveau très élevé parmi les participants, l'entreprise leader dans le secteur de l'habitat modulaire haut de gamme lance un nouveau défi aux étudiants en architecture et aux jeunes diplômés.

La grande qualité des projets reçus du monde entier et l'engagement des candidats à comprendre et à appliquer un système de construction modulaire à la conception d'une maison individuelle ont renforcé l'idée de relancer ce concours.

Durant les dernières années, étudiants et jeunes professionnels de multiples disciplines du monde entier ont apporté leur point de vue sur la maison individuelle, en l'associant à une manière de construire qui marque le présent et l'avenir de l'architecture.

Dans cette édition, de nouveaux sponsors et mécènes ont rejoint le concours. En outre, le jury a un caractère plus international, en accord avec la croissance internationale du cabinet. Leur participation est essentielle pour l'incorporation des meilleurs projets candidats dans le catalogue de modèles de maisons de inHAUS.

Organisé par:

INHAUS
LA MARCA DE LAS CASAS

Collaboration:

A T S A aislagan

ATELIERS
JEAN NOUVEL
ATELIER OÏ
CUL DE SAC
ERRE
ARQUITECTURA
Jury

L'objectif principal du concours inHAUS LAB « Concevez votre maison modulaire » est de promouvoir la créativité et l'innovation en architecture. Dans le cadre de notre mission de diffusion de la conception et de la construction modulaires, il vise à promouvoir de nouvelles façons de comprendre et de pratiquer l'architecture parmi les étudiants et les jeunes diplômés des écoles d'architecture et d'autres disciplines connexes. Le concours récompensera les candidats qui se distingueront par leur créativité dans la recherche de nouvelles solutions de logement modulaire.

Casas inHAUS défend deux principes fondamentaux dans la pratique professionnelle : l'innovation et la créativité. Tout cela en restant liés à la plus haute qualité de construction, à l'optimisation des processus et à l'amélioration des espaces de vie des personnes.

Dans cette nouvelle édition, nous avons réussi à réunir un jury de haut niveau et au prestige national et international plus que reconnu. Comme d'habitude, ils représentent les disciplines de l'architecture et du design et sont des sources d'inspiration pour les participants.

Nous comptons également sur la collaboration de nos fournisseurs sous la forme de parrainages : Porcelanosa Grupo, K-Line, BC3, Nuovvo, Saloni, Jung, Aislagan et ATSA.

Sponsors:

JUNG

PORCELANOSA

BC3
EGEINAB

K·LINE
LA VENTANA LUMINOSA

Nuovvo SALONI

Ive concours international inHAUS LAB 'Concevez votre maison modulaire'

OBJECTIF DE LA COMPÉTITION

L'objectif du concours est de proposer une maison modulaire en béton répondant au cahier des charges et apportant une réponse technique et formelle aux exigences énoncées dans le règlement du concours.

La sélection par le jury des meilleures propositions architecturales sera incluse dans le [Catalogue inHAUS dans la collection NEW TALENTS](#) (en espagnol uniquement). Les modèles seront produits autant de fois que les clients le demanderont. En contrepartie, les gagnants du concours recevront les droits d'auteur (royalties) correspondants au design.

Tous les designs soumis ont la possibilité de faire partie du catalogue inHAUS, comme les modèles [Salou](#), [Pedrera](#) et [Villalbilla](#), gagnants de l'édition 2019-2020. Comme cela s'est aussi produit précédemment avec le modèle [Colmenarejo](#), le modèle [Bunyola](#) et le modèle [Benicàssim](#), gagnants des éditions précédentes.

La proposition de concours devient ainsi un encouragement pour les plus jeunes. Il vise à se positionner comme un soutien pour démarrer une carrière professionnelle et, en même temps, à diffuser de nouvelles techniques de construction, à encourager la créativité, à faire plus avec moins et à promouvoir l'architecture modulaire industrialisée comme la meilleure option en termes de qualité de construction et de design.

ATELIERS
JEAN NOUVEL
ATELIER OÏ
CUL DE SAC
ERRE
ARQUITECTURA
Jury

CALENDRIER

Dates limites d'inscription

Jusqu'au 30 novembre 2022

– Frais d'inscription anticipée 29 € *

Du 1er décembre au 21 janvier 2023

– Droits d'inscription 39 € *

Du 22 janvier au 13 mars 2023

– Frais d'inscription tardive de 49 € *

Date limite de soumission des propositions

13 mars 2023

Publication de la plateforme de vote en ligne

20 mars 2023

Période de vote en ligne

Du 20 mars au 20 avril 2023

**Délibération du jury professionnel et publication
de tous les lauréats**

Mars - avril 2023

Publication des lauréats

Avril 2023.

Cérémonie de remise des prix

La cérémonie de remise des prix aura lieu à une date
à déterminer entre avril et mai 2023.

RÈGLES DE LA COMPÉTITION

Qui peut participer ?

Le concours est ouvert à :

- Tous les étudiants inscrits à la rentrée 2022-23 en architecture ou dans toute autre discipline liée au secteur (ingénierie, design, architecture d'intérieur, décoration...) dans une université ou une école supérieure.
- Les récents diplômés, ayant terminé leurs études à partir de 2018, qu'il s'agissent d'études en Architecture ou toute autre discipline liée au secteur (ingénierie, design, design d'intérieur, décoration...) à un niveau international.

La participation peut être individuelle ou sous forme d'équipes pluridisciplinaires. Chaque étudiant ne peut faire partie que d'une seule équipe et chaque participant ou équipe peut soumettre un maximum de deux propositions, soit en groupe, soit individuellement. Chaque proposition doit avoir son propre code de participation.

*La participation en groupe est limitée à 5 personnes par groupe.

Exigences du projet

Les candidats intéressés peuvent trouver le briefing [ici](#).

Documents demandés

La remise du projet devra être conforme au modèle [A1 horizontal fourni](#) par Casas inHAUS dans l'e-mail de confirmation d'inscription, en deux formats :

- PDF haute résolution pour l'étude et l'évaluation du jury.
- JPG à une résolution de 72 dpi et une taille de fichier maximale de 5MB pour la plateforme de vote en ligne.

Le contenu des deux fichiers doit être identique et doit être nommé comme suit : **Code participant_Slogan du projet** (Le code participant a été envoyé dans l'e-mail de confirmation d'inscription).

Chaque proposition doit contenir :

- Des plans à l'échelle 1/100
- Des élévations et des sections significatives à l'échelle 1/100
- Infographie(s)
- Une brève description du projet
- Une vue 3D de la cuisine en précisant les matériaux de la marque Porcelanosa Grupo utilisés et les couleurs de la proposition

La documentation doit être téléchargée en ligne sur la plateforme prévue à cet effet, avant la date indiquée dans le calendrier des délais ou, en l'absence de la plateforme, via e-mail à concurso@casasinhaus.com.

Pour participer au concours, les participants doivent s'inscrire sur ce site et payer les frais d'inscription en utilisant les différentes options disponibles.

Code du participant

Les projets qui ne sont pas accompagnés du code de participant attribué par Casas inHAUS seront exclus du IVe Concours international inHAUS LAB « Conçois ta maison modulaire ».

De même, les projets arrivant avec un numéro qui n'existe pas dans la base de données de Casas inHAUS seront exclus.

L'inclusion de toute donnée personnelle dans la documentation soumise au concours sera également un motif d'exclusion. Tout le matériel soumis doit être référencé avec le code de participant qui a été attribué à chaque participant ou équipe.

Réception des projets

Vous pouvez vous inscrire sur le web, obtenir votre numéro de participant et l'envoyer à concurso@casasinhaus.com ou télécharger sur la plateforme prévue à cet effet, en format PDF et JPG, les panneaux avec les informations graphiques et écrites indiquées ci-dessus jusqu'à la date indiquée dans le chronogramme.

Exposition et publication

Une fois le délai de participation écoulé, toutes les propositions reçues seront téléchargées dans la section de vote et la période de vote en ligne commencera. Une fois les votes clos et la décision du jury prise, chacun des projets gagnants sera publié dans cette même section.

Contact

Les demandes peuvent être envoyées par e-mail à concurso@casasinhaus.com. Le secrétariat du concours répondra aux demandes dans les meilleurs délais.

La liste générée de ces questions et réponses sera publiée dans la section [FAQ](#) de ce site web. En outre, cette liste ainsi que le règlement complet du concours seront fournis aux membres du jury pour qu'ils puissent les examiner.

ENREGISTREMENT ET PARTICIPATION AU CONCOURS

L'inscription pour participer au concours se fait après avoir rempli le [formulaire d'inscription](#) et après avoir effectué le paiement correspondant à la date d'inscription. Une fois cette opération effectuée, nous vous enverrons un e-mail avec la confirmation de l'inscription et votre Code de participant à l'adresse e-mail que vous avez fournie.

Pour chaque projet soumis, le participant doit recevoir un code de participant. Un maximum de deux codes de participant peut être demandé par personne, que ce soit en groupe ou individuel. Dans ce cas, 2 inscriptions doivent être effectuées et payées.

JURY

Le jury sera composé d'un groupe d'architectes et de professionnels ayant une expérience dans le monde de l'architecture modulaire. La composition du jury est précisée dans l'onglet [Jury](#).



Il y aura également un vote populaire sur les projets soumis. À cet effet, une plateforme de vote a été mise en place où nous publierons tous les projets reçus. Pour voir les projets et pouvoir voter, [vous devez vous abonner à la page Facebook de Maisons modulaires inHAUS](#) et [suivre notre Instagram Casas inHAUS](#).

PRIX

Les prix suivants seront attribués aux propositions qui répondent le mieux à l'objet du concours :

- **Premier prix (catégorie Jusqu'à 200 m2)**
2 000 € + Publication sur le site web de Casas inHAUS + royalties de 2 % des ventes du design gagnant pendant les cinq premières années.
- **Premier prix (catégorie De 200 à 350 m2)**
2 000 € + Publication sur le site web de Casas inHAUS + royalties de 2 % des ventes du design gagnant pendant les cinq premières années.
- **Premier prix (catégorie Plus de 350 m2)**
2 000 € + Publication sur le site web de Casas inHAUS + royalties de 2 % des ventes du design gagnant pendant les cinq premières années.
- **Prix Porcelanosa pour la meilleure cuisine**
Un prix spécial de 500 € sera décerné à au projet choisi par le jury pour la conception de la cuisine. Qu'elle ait été primée ou non dans l'une des autres catégories.
- **Prix spécial du public - inHAUS**
Une reconnaissance spéciale, consistant en une somme de 500 euros, sera décernée au projet ayant reçu le plus de votes des utilisateurs de la plateforme et n'ayant pas été récompensé dans une autre catégorie. Pour chaque adresse IP, seuls les dix premiers votes seront comptabilisés lors du vote en ligne.
- **4 mentions honorables**
Quatre finalistes seront sélectionnés avec les propositions les plus intéressantes en termes de qualité architecturale, qui n'ont obtenu aucun des prix précédents.

QUESTIONS ET ÉCLAIRCISSEMENTS

Les questions peuvent être soumises jusqu'au 13 janvier 2023 par e-mail à concurso@casasinhaus.com et seront répondues par le secrétariat du concours dans les meilleurs délais.

La liste de ces questions et des réponses sera publiée dans la section [FAQ](#) de cette page. Cette liste, ainsi que le règlement complet du concours, sera également communiquée aux membres du jury afin qu'ils puissent l'examiner.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Résultats du concours

Les prix peuvent être déclarés nuls si la majorité des membres du jury professionnel le juge nécessaire.

Pour chaque adresse IP, seuls les dix premiers votes seront comptabilisés lors du vote en ligne.

Le résultat du concours sera communiqué aux gagnants après que le jury aura signé le procès-verbal de l'édition de cette année.

Droits d'auteur

Tous les projets soumis resteront la propriété de Casas inHAUS SLU, qui versera aux concepteurs les royalties correspondants, conformément au règlement interne de l'entreprise.

Les projets gagnants des premiers prix resteront également la propriété de Casas inHAUS SLU, sans que cela n'engage Casas inHAUS SLU à la production du design.

Casas inHAUS SLU pourra également en faire la publicité comme bon lui semble, à condition que ce soit en référence au concours.

En soumettant leur design au concours, les participants garantissent qu'ils ne fourniront pas de matériel enfreignant les droits de propriété intellectuelle ou industrielle de tiers, et dispensent donc absolument Casas inHAUS SLU de toute responsabilité découlant de la violation d'une règle ou de l'atteinte aux droits de tiers par les participants, qui assument l'obligation de maintenir Casas inHAUS libre de toute responsabilité dans un tel cas.

Les participants au concours concèdent à Casas inHAUS SLU les droits d'exploitation des images soumises, y compris les droits d'utilisation, de diffusion, de distribution, d'exposition, de communication publique, de divulgation et de reproduction via Internet ou tout autre média audiovisuel, de présentation ou d'exposition, des designs soumis au concours.

Responsabilité de la propriété intellectuelle du design

Les participants sont responsables de toute réclamation de tiers qui pourrait survenir en rapport avec la propriété intellectuelle du design soumis.

Modification du règlement

Casas inHAUS SLU se réserve le droit de modifier tout point du présent règlement, ainsi que les dates et le lieu de la cérémonie de remise des prix ou la date limite d'envoi des participations.

En cas de modification, Casas inHAUS SLU communiquera la nouvelle date et le nouveau lieu de la remise des prix aux médias et aux participants dans les plus brefs délais et selon les modalités qu'elle jugera les plus appropriées pour en assurer la diffusion correcte.

Acceptation des conditions générales

La participation au concours IV inHAUS LAB « Concevez votre maison modulaire » implique la pleine acceptation du présent règlement.

En cas de non-respect de l'une de ces règles, le projet sera exclu du concours.

CONCOURS ARCHITECTURE MODULAIRE

INHAUS LAB

[CASASINHAUS.COM/
IV-CONCOURS-INTERNATIONAL-INHAUS-LAB
-CONCEVEZ-VOTRE-MAISON-MODULAIRE/](https://CASASINHAUS.COM/IV-CONCOURS-INTERNATIONAL-INHAUS-LAB-CONCEVEZ-VOTRE-MAISON-MODULAIRE/)

Organisé par:

INHAUS
LA MARCA DE LAS CASAS

Sponsors:

JUNG PORCELANOSA **BC3** **K•LINE** **Nuovvo** SALONI
COEINAS LA VENTANA LUMINOSA

Collaboration:

ATSA aislagan